



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
VILLE DE LOUISEVILLE

**AVIS PUBLIC**  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Aux personnes intéressées par :

- Le premier projet de règlement numéro 769 amendant le règlement numéro 622 relatif au zonage aux fins d'apporter un train d'amendements concernant la modification de certaines dispositions dudit règlement de zonage;
- Le projet de règlement numéro 770 de concordance amendant le règlement numéro 622 relatif au zonage en lien avec l'abattage d'arbres;
- Le projet de règlement numéro 771 amendant le règlement numéro 623 relatif au lotissement concernant la redevance pour fins de parcs ou terrains de jeux et l'accès au cours d'eau.

Lors d'une séance ordinaire tenue le 12 février 2024, le conseil municipal de la Ville de Louiseville a adopté les projets de règlement cités ci-haut.

Ces projets de règlements concernent tout le territoire de la Ville de Louiseville

- Le projet de règlement numéro 769 contient des dispositions propres à des règlements susceptibles d'approbation référendaire.
- Les projets de règlements numéros 770 et 771, quant à eux, ne contiennent pas de dispositions propres à des règlements susceptibles d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation sur ces projets de règlements aura lieu le **mardi 19 mars 2024 à 18h00**, à l'hôtel de ville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le Service de l'urbanisme expliquera le contenu de ces projets de règlements ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ces projets de règlements peuvent être consultés à l'Hôtel de ville situé au 105, avenue Saint-Laurent, Louiseville, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 (sauf les jours fériés).

Donné à Louiseville  
Ce 28<sup>e</sup> jour du mois de février 2024

Maude-Andrée Pelletier  
Greffière